



Nouvelles de l'ADA

Journal n°67

Juin 2015



© Chris Weiner

2014, une année charnière !

3

Rwanda :
Recofi, l'après Repreco

5

Rapport financier
2014

6

Nos projets
en 2015

Mot de la Présidente

Chers sympathisants,

Ce premier semestre de l'année 2015 aura été marqué, au Nord, par le screening mandaté par la Coopération belge pour l'ensemble des ONG agréées. Répondre à l'ensemble des très nombreuses demandes administratives représente un travail considérable. Cette étape est toutefois cruciale pour nous permettre de garder notre agrément ONG et l'accès aux financements de la DGD (Ministère de la Coopération belge), de l'Union Européenne et de Wallonie-Bruxelles International (Région bruxelloise et Communauté française).

Au Rwanda, nous apportons notre soutien à notre partenaire AMIZERO et ce, au bénéfice d'un groupement de 77 femmes en situation d'extrême précarité. Ces dernières, qui récoltaient les déchets ménagers dans certains quartiers de Kigali, n'ont pas remporté l'appel d'offre qui leur aurait permis de poursuivre leur activité.

Nous sommes désormais à leurs côtés afin de compenser ces pertes de revenus en augmentant les recettes liées à la commercialisation des boulets produits à partir de ces dits déchets organiques. Outre son intérêt économique, ce combustible est également plus performant, plus écologique et moins cher que le traditionnel charbon de bois. Sur un terrain hors de la ville, une vingtaine de ces femmes bénéficient également de notre expertise en agriculture et en élevage afin de pouvoir cultiver et vendre leurs productions et, de la sorte, retrouver une autonomie.



Au Burundi, dans la province de Muramvya, notre expertise en AGRICULTURE est mise au service de 962 agricultrices, pour la plupart analphabètes, chefs de ménage et disposant d'un revenu inférieur à 1€/jour. La population y est actuellement incapable d'optimiser les récoltes par manque de savoir-faire, par insuffisance de moyens matériels et par impossibilité d'accéder aux crédits. En leur permettant d'acquérir des connaissances et des outils indispensables pour accéder à la sécurité alimentaire, ce projet leur offre une porte de sortie de la pauvreté.

Vous l'avez compris, tout ceci n'est possible que grâce à votre soutien financier. L'occasion m'est ici donnée de vous exprimer toute notre reconnaissance pour votre générosité. Jour après jour, grâce à votre contribution, vous participez avec nous à la construction d'un monde meilleur et plus équitable. Grâce à vous, nos projets rendent un peu de dignité, de confiance et d'espoir aux personnes les plus précarisées.

C'est la raison pour laquelle, au nom de vos bénéficiaires, nous espérons, cette année encore, pouvoir vous compter parmi nos donateurs.

Avec toute ma gratitude,

Luce Leflere-Denays

Nos activités en 2014

RECOFI, L'après REPRECO

L'évaluation finale du REPRECO (REgression de la PREcarité par le renforcement des COopératives), menée en mars 2014, avait démontré les progrès affichés par les bénéficiaires, tant sur le plan des capacités techniques (agri-élevage) que sur celui de l'évolution organisationnelle de leurs coopératives, désormais à même de rendre de nombreux services à leurs 1058 membres.

Bien que l'appui prévu initialement ne devait concerner que l'aspect institutionnel et organisationnel de ces coopératives filières, le projet REPRECO a été amené à apporter également un appui plus individualisé aux membres. Des crédits rotatifs porcins ont été alloués afin de répondre rapidement au manque de fumure organique et des fonds d'investissements légers ont été octroyés aux différentes coopératives dans le but d'améliorer leurs productions sur les plans qualitatif et / ou quantitatif.

Cependant, ces structures restaient encore trop faibles et mal outillées. C'est pourquoi, ADA a demandé à l'expert qui menait l'évaluation finale, Guy Van Vlaenderen, d'établir des recommandations qui permettraient aux coopératives d'accéder à l'autonomie.

Son rapport a amené à formuler le RECOFI (REnforcement de la production et de la commercialisation de neuf COopératives Filières), un projet qui a permis de donner le dernier coup de pouce indispensable à l'autonomisation de ces bénéficiaires volontaires et méritants.

L'ensemble des activités déployées par le projet RECOFI ont permis de s'assurer de la bonne évolution organisationnelle des coopératives et d'optimiser la productivité de ces dernières. On citera, entre autres, des séances de formations et démonstrations promulguées aux membres, la mise en place d'un processus interne de vulgarisation et de suivi, l'octroi de "fonds de roulement équipements/intrants" pour l'achat d'intrants (semences améliorées, d'engrais minéraux, de produits phytosanitaires ou d'outils agricoles de base) et, last but not least, une bonne appropriation du système de crédit rotatif bétail par les bénéficiaires eux-mêmes assurant la pérennisation du système dans l'après-projet.



Nos activités en 2014

Jumelages

Les jumelages ? Avant tout, une histoire d'amitié, de respect, de partenariat. Les sommes en jeu sont minimes par rapport à la manne financière versée par les Etats ou les bailleurs internationaux. Néanmoins, les valeurs culturelles transmises et les petits cadeaux échangés au Nord comme au Sud sont précieux et appréciés. Des citoyens motivés s'investissent des heures durant pour faire progresser la communauté dans laquelle ils vivent. Les réalisations sont nombreuses. Des projets tangibles et durables modifient profondément la vie des habitants des communes jumelées.



Au travers des jumelages, les communes participent au financement des projets d'ADA.

Via les projets REPRECO et RECOFI, des actions de solidarité ont été réalisées, la production des pépinières s'est poursuivie ; la construction des kitchen garden et le parachèvement des cuisines se sont achevés ; des formations diverses relatives à l'agriculture et des cours d'alphabétisation pour adultes ont été donnés; les activités génératrices de revenus et les microcrédits bétail se sont développés.

Outre l'octroi de bourses scolaires remboursables, le parrainage des élèves a permis l'équipement d'une section forge-soudure d'une école secondaire, l'installation de latrines, de citernes d'eau potables, de pupitres et autres équipements scolaires pour plusieurs écoles primaires. D'autres actions de solidarité organisées par les communes jumelées ont, quant à elles, permis l'achat de médicaments pour un centre de santé, le financement de silos d'entreposage ou encore l'engagement de monitrices de santé.

Tous ces projets sont cohérents et s'imbriquent les uns aux autres afin de permettre aux populations les plus défavorisées des communes jumelées de sortir d'une situation inacceptable.

Communes jumelées :

Ganshoren : secteurs de Rusatira et Kinazi ; district de Huye; province du Sud.

Kraainem : secteur de Cyanika (district de Nyamagabe) ; province du Sud.

Woluwe-Saint-Lambert : secteurs de Mbazi et Simbi ; district de Huye ; province du Sud.

La Maison d'Espérance

La Maison d'Espérance est une maison d'accueil pour enfants abandonnés ou orphelins située au Burundi, l'une des régions les plus pauvres du monde, sujette à une succession de conflits armés et de massacres inter-ethniques. Elle est née du rêve d'une femme, Léoncie Ciza, qui a voulu redonner espoir à une dizaine d'enfants orphelins, vivant dans la rue, mendiant ou exerçant de petits boulots pour survivre.

ADA s'est allié à Léoncie pour offrir à ces enfants un vrai foyer, leur recréer un environnement familial, leur apporter soutien et affection et surtout, les mener au bout de leur cursus scolaire afin de leur permettre d'envisager un avenir différent.

Rapport 2014

Résultats financiers transparents

Pour notre ONG, la transparence financière est essentielle. Chaque donateur doit avoir la possibilité de contrôler ce que ADA fait de son argent. C'est pourquoi, il nous semble primordial de vous présenter un compte-rendu des résultats financiers de notre association.

Vous désirez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Bilan (chiffres consolidés)

Actif	211.603 €	
Immobilisations incorporelles	0 €	
Immobilisations corporelles	5.977 €	
Immobilisations financières	0 €	
Stock	2.885 €	
Créances à un an ou plus	179.690 €	
Liquidités	22.597 €	
Comptes de régularisation	453 €	
Passif	211.603 €	
Subsides en capital	4.539 €	
Réserves disponibles	72.852 €	
Résultat cumulés	-97.972 €	
Dettes à un an au plus	107.203 €	
Comptes de régularisation	124.980 €	
Comptes de résultats (chiffres consolidés)		
Revenus	372.089 €	
Subsides (DGD/WBI/CNCD/Maribel/Fonds 4S)	284.065 €	
Subsides communaux, asbl jumelages et petits projets	39.715 €	
Dons privés	43.481 €	
Autres revenus et produits financiers	4.828 €	
Dépenses	381.699 €	
Projets (Repreco/Recofi)	267.800 €	
Jumelages	26.445 €	
Micro-projets	5.650 €	
Frais de fonctionnement du siège		
	Communication et récolte de fonds	21.050 €
	Frais de fonctionnement (ADA)	20.609 €
	Frais de personnel (ADA)	30.060 €
	Amortissements	7.150 €
	Autres charges et Frais financiers (ADA)	2.935 €
Bonus/Mali		-9.609 €

Diverses formes de contrôle

Les comptes annuels sont établis par le contrôleur de gestion, vérifiés par le responsable financier, contrôlés par un réviseur d'entreprises agréé, puis approuvés par l'assemblée générale annuelle. Sur base des contrôles effectués par le SPF Finances, notre ONG a le droit de délivrer des attestations fiscales, conformément à l'article 104.4 du code civil relatif à l'impôt sur le revenu de 1992. Grâce à ces contrôles internes et externes, ADA peut garantir que, sur base annuelle, plus de 80% de ses revenus sont directement attribués aux projets de développement.

Nos projets en 2015

PAREFAR

Projet d'Amélioration des Revenus des Femmes du groupement Amizero/Rugenge.

A Kigali, nous soutenons notre partenaire AMIZERO au profit d'un groupement de femmes qui travaillaient auparavant à la récolte des déchets organiques, déchets qu'elles transformaient ensuite en boulets combustibles.

Le PAREFAR vise à assurer la sécurité alimentaire de ces femmes et de leur proches (soit 270 personnes). L'objectif du projet est de renforcer leurs compétences dans les domaines de l'élevage, de la production de compost et de la fertilisation des sols afin de leur permettre d'accroître leurs productions en quantités suffisantes pour en assurer la vente sur les marchés.

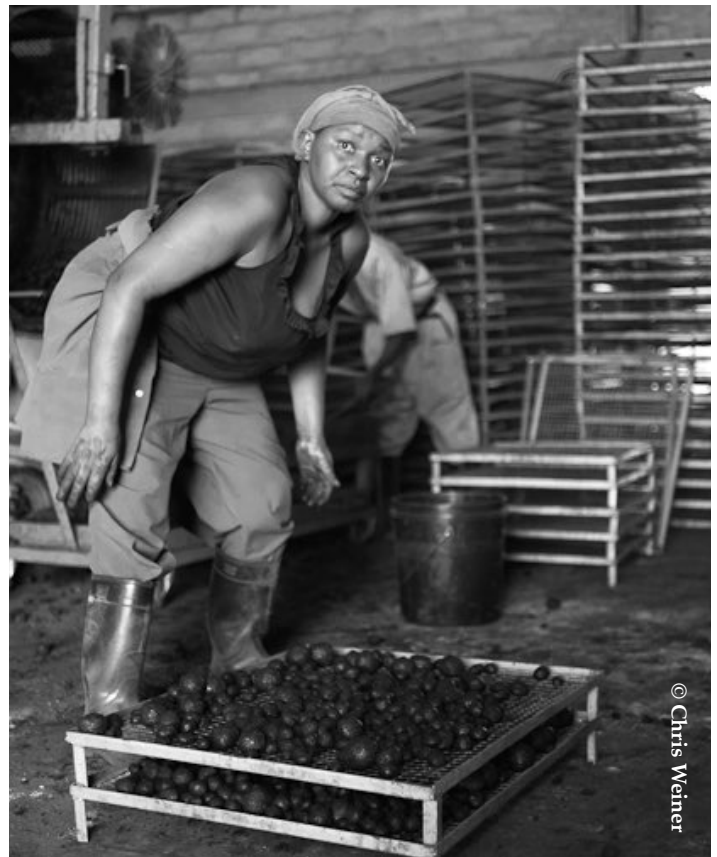
Ces activités seront développées sur un terrain de 50 ares appartenant à Amizero et se situant dans la zone rurale de la Ville de Kigali. Grâce à la mise en place d'un petit élevage de chèvres et de porcs, ainsi qu'à la production de fruits et de légumes destinés à la vente, les capacités techniques en agri-élevage des bénéficiaires seront renforcées de manière durable mais, en plus, des « bénéficiaires-modèles (BM) » seront formées.

Leur expérience du terrain et leur formation spécifique leur permettront d'assurer le suivi des agri-éleveurs au terme du projet. Cette mesure offre une garantie supplémentaire de durabilité et permet la répliquabilité du projet, puisque les agri-éleveurs des environs pourront, s'ils le désirent, bénéficier des services de ces bénéficiaires-modèles.



AMAKARAMIZERO

Projet de Commercialisation d'un combustible domestique à base de résidus de charbon de bois (Amakaramizero : Le charbon d'Amizero) dans le district de Nyarugenge, situé dans la Ville de Kigali, Rwanda.



L'ensemble du projet vise à sortir durablement de leur situation précaire les groupes d'acteurs (385 personnes) de la filière de production de boulets combustibles mise en place par ADA et AMIZERO en 2011 tout en diminuant la pression des populations sur le boisement. Outre les moyens de production fiables mis à la disposition des groupes-cibles, ils se seront appropriés, de manière durable, les techniques commerciales, managériales et de production qui leur permettront de faire fonctionner l'unité de façon optimale.

A terme, l'utilisation de ce combustible domestique devrait permettre aux ménages vulnérables du district de Nyarugenge

AUBER

de réaliser une économie variant entre 40% (sur fourneau usuel) et 60% (fourneau économique) par rapport au charbon de bois (à prix égal) dont la consommation sur Kigali devrait avoir diminué de 30 tonnes/mois.

Depuis septembre 2011, l'unité de production de boulets combustibles (biomasse) mise en place par ADA en collaboration avec AMIZERO fabrique un produit de qualité constante, sans aucune aide technique externe. La dernière phase du projet vise l'autonomie financière de l'unité grâce à la maîtrise d'une filière de commercialisation performante. Il s'agit du dernier chaînon manquant pour assurer la viabilité de cette petite entreprise à caractère social.

Une fois le seuil de rentabilité atteint, les acteurs de la filière accéderont à l'autonomie et il ne sera plus nécessaire de prévoir un quelconque prolongement au projet. L'unité est un prototype, destiné à être répliqué. D'entretien simple et à portée des techniciens locaux, elle est facilement duplicable localement, pour des investissements moindres que ceux investis dans ce projet pilote. La capitalisation de cette technologie est susceptible d'intéresser de nombreux projets de valorisation de biomasses. Son fonctionnement accessible et la qualité du combustible produit induiront la création d'autres unités similaires, ce qui constituerait un prolongement indirect du projet.

Projet de renforcement de l'autonomie des bénéficiaires du REPRECO .

En mai 2013, à la suite du projet REPRECO visant à faire regresser la pauvreté dans six secteurs de la Province du Sud du Rwanda, des visites sur le terrain ont révélé que, malgré de bons résultats, certaines activités devraient être ajoutées, prolongées ou renforcées afin d'assurer la durabilité des résultats du projet et l'autonomie à long terme des bénéficiaires.

A cet effet, de nouvelles actions de sensibilisation et de formation ont été mises en place. Ces actions ont été principalement axées sur l'intensification et la diversification des productions au sein des petites parcelles agricoles ainsi que sur la rationalisation des productions animales pour une contribution efficace au revenu et à la fertilisation des sols.



SCREENING

Notre équipe s'est attelée à l'immense tâche administrative de répondre à l'ensemble des exigences requises par un nouveau « screening » des 117 ONG belges, mandaté par la Coopération Belge au Développement. Ce contrôle se fait avec l'appui de la société PricewaterhouseCoopers sur la base des critères établis par l'arrêté royal du 25 avril 2014 concernant la subvention des acteurs de la coopération non gouvernementale.

L'audit se penche sur la transparence et les capacités administratives des ONG (Financier, Fonds Propres, Ressources, Activités, Perspectives, Effectifs, Projets...) et entre dans le cadre d'une réflexion sur la complémentarité des actions des ONG par rapport aux programmes de la coopération gouvernementale, réflexion qui devrait être clôturée d'ici fin 2015.

CNCD 11.11.11

UN COMBAT DE PLEINS DROITS

ADA soutient la campagne du CNCD

"Protection sociale pour tous"

En mars, le CNCD-11.11.11 a lancé la nouvelle campagne sur la protection sociale.

En collaboration avec les ONG, les syndicats et les mutualités, un site original a été créé pour que nous puissions tous agir : www.protectionsociale.be.

Celles ou ceux d'entre vous soucieux de soutenir la campagne pourront se prendre en photo avec un sparadrapp spécial protection sociale et poster le résultat sur le site pour partager avec leur entourage. Le but étant évidemment de toucher un maximum de personnes pour que la protection sociale devienne l'affaire de tous.

Soutenez nos actions

1 € de don = 5 € pour nos projets.

Vos dons sont valorisés et multipliés grâce à l'effet « levier » qu'offre la formule de cofinancement des bailleurs de fonds tels que la DGD, la Région wallonne ou la Commission européenne. *Auto-Développement Afrique* vous garantit que, sur base annuelle, plus de 85% de ses revenus sont directement attribués à ses projets de développement.

Compte : 310-1186157-30

Vous êtes convaincu(e) par nos actions ? Pour nous assurer votre soutien à long terme quel que soit le montant de votre don, nous vous invitons à choisir la formule de l'ordre permanent. De plus, les dons qui, au total, s'élèvent à un minimum de 40€ dans le courant de la même année sont déductibles fiscalement.

Spectacle au profit d'ADA



Vous étiez nombreux le mercredi 22 avril pour assister à la représentation de la pièce « **Mais il n'y a rien de beau ici !** » Votre générosité nous a permis de récolter la somme de 4200 € !

Grâce à l'effet « levier » qu'offre la formule de cofinancement de bailleurs de fonds, nous valorisons et multiplions vos dons ; ainsi cette somme nous permettra de financer nos programmes à raison de 21 000 € !

Je désire recevoir la newsletter de l'asbl « Auto-développement Afrique » via mon e-mail.

Envoyez ce message à info@ada-zoa.org pour recevoir régulièrement les informations sur les actions de notre association.

Trimestriel « Nouvelles de l'ADA »
Rue Driesbos 32 - 1640 Rhode -St Genèse
Téléphone : 02 540 80 22
E-mail : info@ada-zoa.org
www.ada-zoa.org



Rédaction
Jean-Marc Petit
Impression Paragraphe

Compte 310-1186157-30
IBAN BE15 3101 1861 5730
BIC BBRUBEBB

Editeur responsable : Luce Leflere-Denays
Rue du Long Chêne 64 - 1970 Wezembeek-Oppem